



Pays de la
Loire – Deux-
Sèvres



Auto-évaluation de l'aptitude à la conversion à l'AB en viande bovine

Nom :

Commune :

Tél. :

Date :

Ce diagnostic a pour objectif de mesurer l'aptitude de votre exploitation à « passer » en agriculture biologique.

Il est conçu pour vous auto-évaluer avec des questions simples qui ne nécessitent pratiquement aucun calcul.

QUELQUES RESULTATS

SAU |_|_|_| Grandes cultures :

SFP |_|_|_| dont herbe |_|_|_| dont maïs |_|_|_|

Cheptel race : Nombre de vêlages |_|_|_|

Nombre de veaux morts (avant sevrage) |_|_|_|

ANIMAL

Aujourd'hui, mon système de production animal c'est :

Production animal		Note	Votre résultat
Valorisation des mâles	Taurillons	-4	
	Broutard	0	
	Bœufs et veaux finis	+3	
Valorisation des femelles	Maigre	-1	
	Finies	+2	
Race	Salers, Charolaise, Rouge des prés, Limousine	+2	
	Maine-Anjou (AOP)	+1	
	Blonde d'Aquitaine, Parthenaise	0	
Intervention vétérinaires (nb de passage par an)	<5	+1	
	5 - 10	0	
	> 10	-1	
Total (somme des scores) A			

La valorisation des taurillons et des broutards dans les circuits bios est inexistante. Les mâles se valorisent en veaux et bœufs. Ceci peut donc entraîner une modification des débouchés de l'exploitation. Certains éleveurs valorisent en vente directe une partie des animaux. Sur le plan commercial et valorisation des fourrages grossiers, les races Salers et Charolaise sont plus intéressantes que la Blonde et la Parthenaise.

VEGETAL

Aujourd'hui, mon système de production végétal c'est :

Production animal	Note	Votre résultat
Hectares d'herbe par vêlage	> 1,2	+3
	0,75 à 1,2	0
	< 0,75	-3
Azote sur la SAU (en unité/ha)	< 30	+2
	30 - 60	0
	> 60	-2
Nombre de passages de traitements/céréales	2 ou moins	+2
	3 et plus	-2
Pratiquez-vous le désherbage mécanique	Non : 0 ; oui : +1	
Présence de légumineuses pures sur votre exploitation	Non : -2 ; oui : +2	
Présence de prairies à flore variée (ou multi espèces)	Non : -1 ; oui : +1	
Présence de graminées pures	Non : 0 ; oui : -2	
Par an, mes animaux sont affouragés pendant	> 6 mois	-2
	De 4 à 6 mois	0
	< 4 mois	+2
Achat de fourrage	Jamais	+2
	Parfois	0
	Tous les ans	-2
Concentré acheté (kg par vêlage)	< 300	+2
	300 - 500	0
	> 500	-2
Total (somme des scores) B		

Le peu d'utilisation d'azote minérale, de produits phyto, d'achat de concentrés et la présence de légumineuses favoriseront la conversion en agriculture biologique.

ENVIRONNEMENT SOCIO - ECONOMIQUE

Environnement socio - économique	Note ⁽¹⁾	Votre résultat
Quel est selon vous, l'opinion de votre voisinage sur l'Agriculture Biologique (AB) ?	-1, 0, +1	
Existe-t-il d'autres agriculteurs en AB près de chez vous ?	Non : -1 ; oui : +1	
La présence d'acheteurs pour les produits est-elle ?	-1, 0, +1	
Suis-je prêt à modifier mes pratiques ?	Non : -1 ; oui : +1	
Ma capacité à accepter un contrôle annuel systématique est-elle ?	-1, 0, +1	
Sur le plan du travail comment jugez-vous une conversion vers la bio ?	-1, 0, +1	
Votre situation de trésorerie est elle	-1, 0, +1	
Total (somme des scores) C		

⁽¹⁾ défavorable : -1, neutre : 0, favorable : +1

Le délai de versement des aides à la conversion en AB suppose d'avoir une trésorerie saine.

BILAN : VOTRE RESULTAT

	Mini	Votre résultat	Maxi
Animal - A	-6		+8
Fourrage et culture - B	-18		+17
Environnement socio-économique - C	-7		+7
Total somme de A + B + C			

COMMENTAIRES -CONCLUSION

L'ensemble de ces questions et la somme de vos réponses vous permettent de vous situer

Si vous avez **plus de 10**, votre situation est favorable à un passage en bio. Elle nécessitera peu d'adaptations car vos pratiques actuelles sont très proches de celles des systèmes en agriculture biologique. Il faut cependant vérifier sur le plan technique et économique la faisabilité. Le passage en bio peut être immédiat et devrait apporter un maintien voire une amélioration du revenu.

Si vous avez **entre moins 10 et 10**, votre situation est moins favorable à un passage en bio. Elle nécessitera des adaptations qui peuvent être entreprise avant le passage en bio pour s'en approcher au mieux. Une approche technique et économique est nécessaire pour avoir une idée plus précise de l'évolution de l'exploitation et du plan d'action à mettre en œuvre.

Enfin si votre score est **inférieur à moins 10** le passage en bio nécessite une évolution conséquente de vos pratiques. La situation actuelle est défavorable sauf dans le cas d'une rupture (diminution de main d'œuvre, de cheptel...) et nécessite de mettre en œuvre des adaptations structurelles. Dans ce cas, une étude technique et économique est indispensable pour avoir une idée, à partir de l'évolution de l'exploitation, du plan d'action à mettre en œuvre. Le passage en bio ne peut se faire qu'après maîtrise de cette évolution.

Cependant vous pouvez estimer que certaines questions sont éliminatoires. L'appréciation de la « motivation », des aspects techniques, économiques et financiers de l'éleveur est un élément essentiel qui doit venir pondérer la note globale résultant de cette auto évaluation.

L'éleveur qui pense à la conversion à l'agriculture biologique doit avant tout adhérer à ce mode de production. Il ne doit pas sous-estimer le niveau de difficulté de celle-ci consistant en une remise à plat des pratiques et l'application d'une réglementation de non utilisation de produits chimiques.

MOTIVATIONS

Motivation (mettre des croix)	Sans intérêt	Important	Essentiel
Opportunité des aides conversion			
Intérêt et challenge technique			
Limiter les produits chimiques (environnement)			
Image des produits			

Les aides ne peuvent pas être une motivation suffisante, d'autant que l'amélioration du revenu n'est pas toujours significative. Dans tous les cas cela suppose une bonne maîtrise technique et un bon sens de l'observation pour anticiper les événements.

La conversion à l'Agriculture Biologique nécessite que le système initial en agriculture conventionnel soit techniquement et économiquement maîtrisé.

ET POUR EN SAVOIR PLUS

L'agriculture biologique en viande bovine ; fiches agriculture biologique : conversion réussie, Naisseur, naisseur engraisseur veaux sous la mère, produire des bœufs ; Engraisser et valoriser ses bovins mâles dans la filière viande bio



Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Mars 2017

Référence idèle : 0017 502 013 – Réalisation : Corinne Maigret

Crédit photos : CRAPL/idele

Ont contribué à ce dossier :

Emmanuel Bechet – Gaël Benoteau – Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique – Tél : 02 53 46 63 17

Bertrand Galisson – Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire – Tél : 02 49 18 78 76

Romain Guibert – Chambre d'agriculture de la Mayenne – Tél : 02 43 67 37 37

Gwendoline Elluin – Chambre d'agriculture de la Sarthe – Tél : 02 43 29 24 32

Pascal Bisson – Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres – Tél : 05 49 77 15 15

Jacques-Martial Bouet – Chambre d'agriculture de la Vendée – Tél : 02 51 36 82 72

Sophie Valance – Chambre d'agriculture de la Vendée – Tél : 02 51 36 84 45

Baptiste Buczinski – Institut de l'Élevage – Tél : 02 22 74 03 80

Pour en savoir plus :

www.paysdelaloire.chambagri.fr www.inao.gouv.fr / www.agencebio.org / www.interbev.asso.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

